



Webinaire

11/01/22

Les relais petite enfance
en question





Les bonnes pratiques du Webinaire



Couper son micro



Couper sa caméra



Lever la main
pour prendre la parole



Poser les questions
dans le tchat

Ordre du jour



Vos interlocuteurs



Le réseau départemental des Rpe



Les nouvelles missions des Rpe



Les documents de référence du Rpe



Le soutien financier de la Caf de Maine-et-Loire



Questions / Réponses





Vos interlocuteurs

L'accompagnement des Rpe par la Caf 49



La coordinatrice Rpe

- + accompagne les gestionnaires et les animateurs dans la réalisation du projet de fonctionnement, son suivi, son évolution et le financement du Rpe
- + anime le réseau des animateurs de Rpe

Le chargé de conseil et développement du territoire

- + est l'interlocuteur privilégié du territoire
- + met en œuvre une politique globale d'intervention
- + Impulse et accompagne les dynamiques de projet

Le technicien conseil du territoire

- + élabore les conventions et les avenants, en assure le suivi
- + assure le traitement du dossier des prestations de service et le paiement des droits

Le travailleur social de la Caf

- + oriente les familles en recherchant d'un mode d'accueil vers les Rpe



Le réseau départemental des Rpe

L'accompagnement du réseau



Une journée départementale annuelle des animateurs de Rpe

Des réunions de réseau régulières, par territoire et en plénière

- + travail sur des thèmes variés, harmonisation des pratiques, des outils, échange d'expériences et de pratiques professionnelles

Un accueil des nouveaux animateurs

Une information en direction des gestionnaires relative à la réglementation des Rpe

L'accompagnement dans la réalisation du projet de fonctionnement et de sa mise en œuvre





Les nouvelles missions des Rpe



Les 2 missions principales des Rpe

Accompagner les familles

- + dans la recherche d'un mode d'accueil et l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel

Accompagner les professionnels de l'accueil individuel

- + dans leurs pratiques professionnelles et leur employabilité



3 missions renforcées

Le guichet unique d'information

Le Rpe :

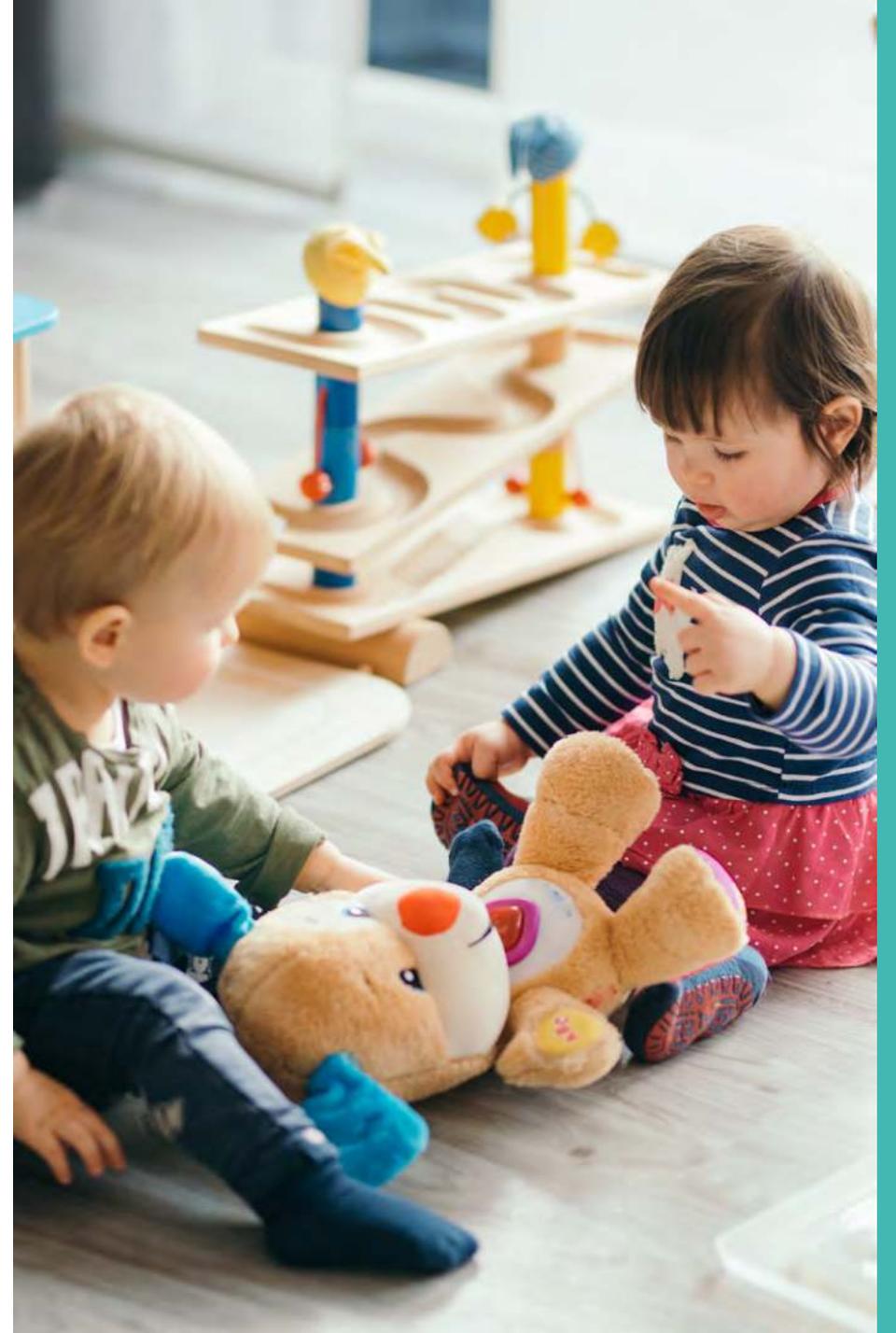
- + centralise les demandes d'information des familles
- + répond aux demandes en ligne sur monenfant.fr
- + entretient un réseau avec les acteurs petite enfance

L'analyse de la pratique

- + Le Rpe organise au moins 6 séances d'analyse de la pratique.
- + Les séances sont animées par un intervenant spécialisé et au moins 8 assistants maternels en bénéficient.

La promotion renforcée de l'accueil individuel

- + Etablir une stratégie pluriannuelle de promotion de l'accueil individuel.
- + Réaliser dans l'année au moins une des actions prévues



Les grands enjeux des Relais du Maine-et-Loire



Faciliter le parcours des familles en recherche d'un mode d'accueil individuel et collectif

- + La mise en place par la Cnaf de l'outil incontournable : le site monenfant.fr
- + La promotion du site auprès des familles
- + L'inscription de tous les assistants maternels du département
- + L'accompagnement des assistants maternels pour la mise à jour de leurs disponibilités



Favoriser l'amélioration continue de l'accueil individuel du jeune enfant

- + Les matinées d'éveil, des temps privilégiés pour la professionnalisation
- + La charte nationale de l'accueil du jeune enfant : document de référence de l'ensemble des modes d'accueil

Les grands enjeux des Relais du Maine-et-Loire

La convention d'objectif signée entre l'Etat et la Cnaf (2018/2022) porte l'ambition d'améliorer l'accessibilité des modes d'accueil, de soutenir l'accueil individuel et plus globalement de redynamiser l'offre d'accueil du jeune enfant.

Pour cela, elle prévoit :

- + L'enrichissement de l'offre de service des Rpe ;
- + La poursuite de leur maillage territorial pour atteindre le ratio de 1 Etp pour 70 assistants maternels.



Notre ratio départemental est de 1 Etp pour 79 assistants maternels

Ce ration est en constante évolution mais encore trop d'inégalité entre les différents Rpe

Notre objectif pour les prochaines années est d'approcher le ratio national pour tous les services Rpe

Les grands enjeux des Relais du Maine-et-Loire



Accompagner le parent dans l'appropriation de son rôle d'employeur

- + Partenariat avec la direction du travail de Maine-et-Loire
- + Cadrage et définition de l'information juridique de premier niveau
- + Un groupe « d'animateurs référents » à construire



Lutter contre la baisse du nombre d'assistants maternels

- + La promotion du métier d'assistant maternel : des outils nationaux dont 3 vidéos
- + Des échanges d'expériences en réseau Rpe





Les documents de référence du Rpe



Les documents



Le nouveau référentiel des Rpe

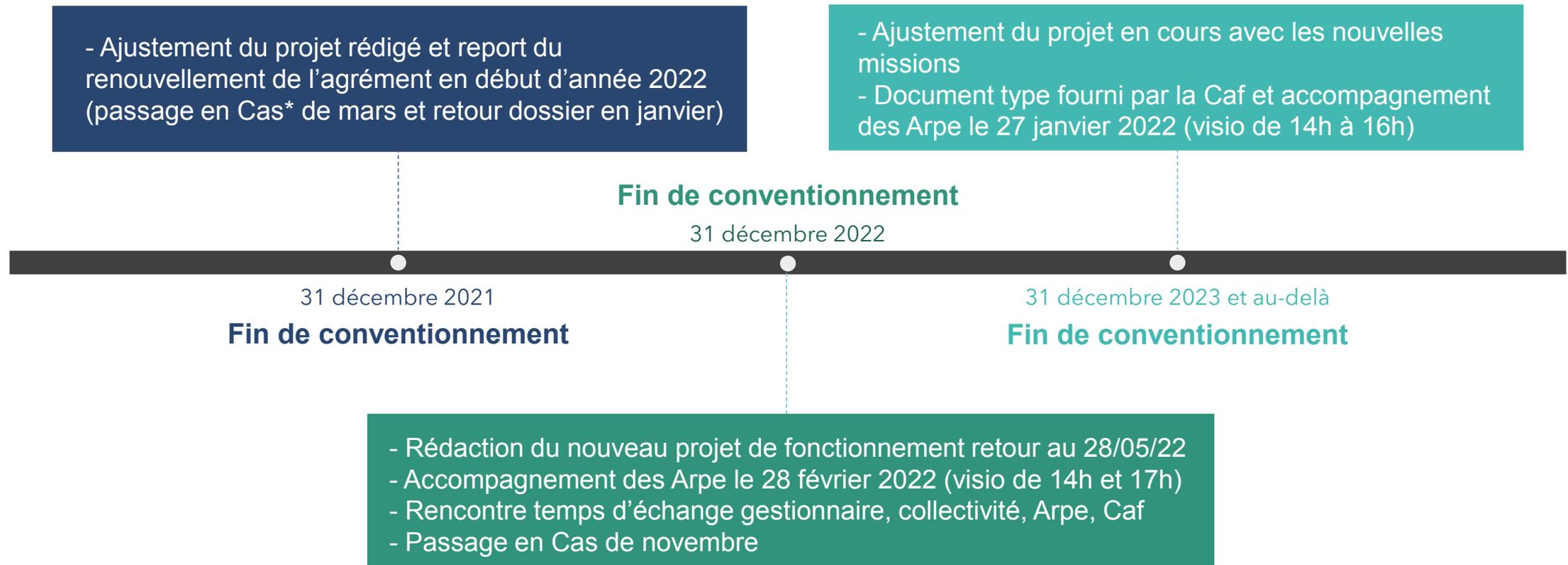
- + Document unique sur lequel peuvent s'appuyer à la fois les Caf, les gestionnaires et les animateurs



Le projet de fonctionnement

- + Document de référence qui définit le cœur du travail du relais pour plusieurs années
- + Validé par le conseil d'administration de la Caf pour une durée maximale de 5 ans
- + Réalisé en cohérence avec le diagnostic territorial

Prise en compte des nouvelles missions dans les projets de fonctionnement des Rpe





Bilan d'activité des services

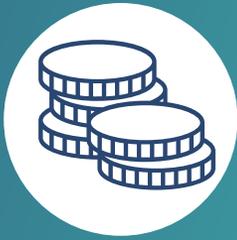
Complétude du bilan

+ via le questionnaire Sphinx, envoi des liens février/mars

Les questionnaires sont pré-alimentés

+ avec les données renseignées dans – Mon compte partenaires / Afas

Retour des bilans mi-avril



Le soutien financier de la Caf 49



Pour les partenaires

qui développent des équipements
et des services aux familles :

-
- + La prestation de service
 - + Le bonus territoire
 - + La subvention « missions renforcée »
 - + L'aide financière matériel / mobilier

La prestation de service

Une aide financière annuelle liée au fonctionnement du relais petite enfance

- + Calculée avec le nombre de mois d'ouverture dans l'année et le nombre d'Etp de l'animateur
- + Correspond à 43% des dépenses de fonctionnement dans la limite du prix plafond Cnaf (année 2022 : 62 575 €)



La déclaration de votre activité

- Complétude des déclarations réelles 2021 et prévisionnelles 2022 via le caf.fr – Mon compte partenaire / Afas

Janvier / mars

Septembre / octobre

- Actualisation de vos données d'activité et vos données financières 2022

Bonus territoire

Conventions Territoriales Globales

Les bonus territoire Ctg prennent le relais du financement versé dans le cadre des Cej (arrivés à échéance)

+ Conditions d'éligibilité

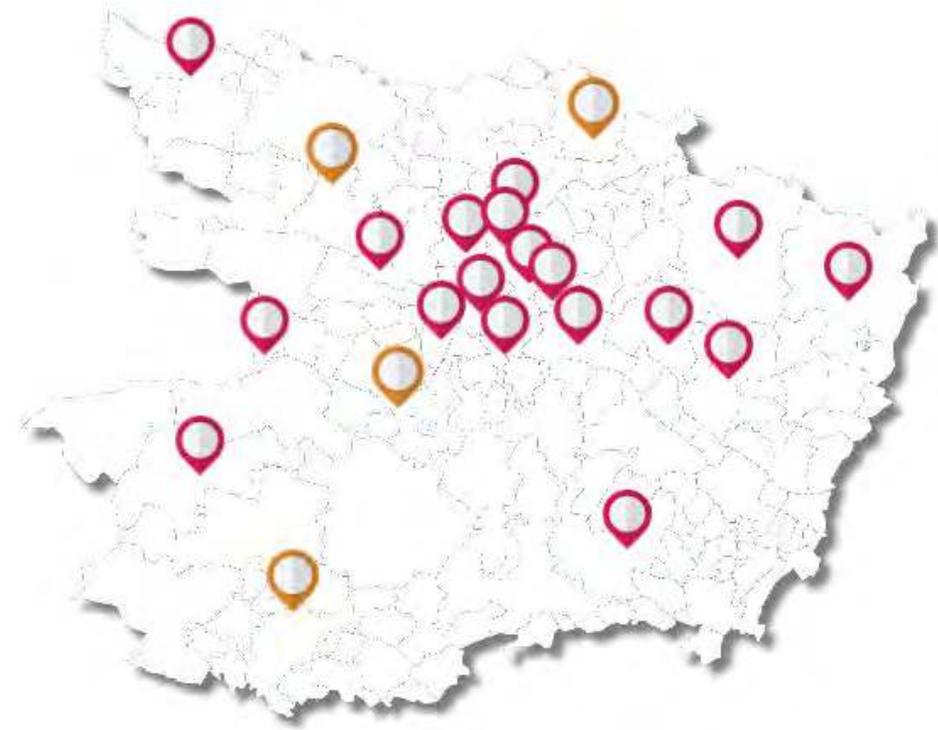
La structure bénéficie de la Ps Rpe



Elle est soutenue financièrement par la collectivité territoriale

La collectivité territoriale co-financeuse est signataire d'une Ctg

+ Financement complémentaire à la prestation de service versée au gestionnaire



Bonus territoire

Conventions Territoriales Globales

+ L'unité de référence retenue pour le passage au bonus « territoire Rpe » est l'Etp d'animateur financé

+ Offre existante

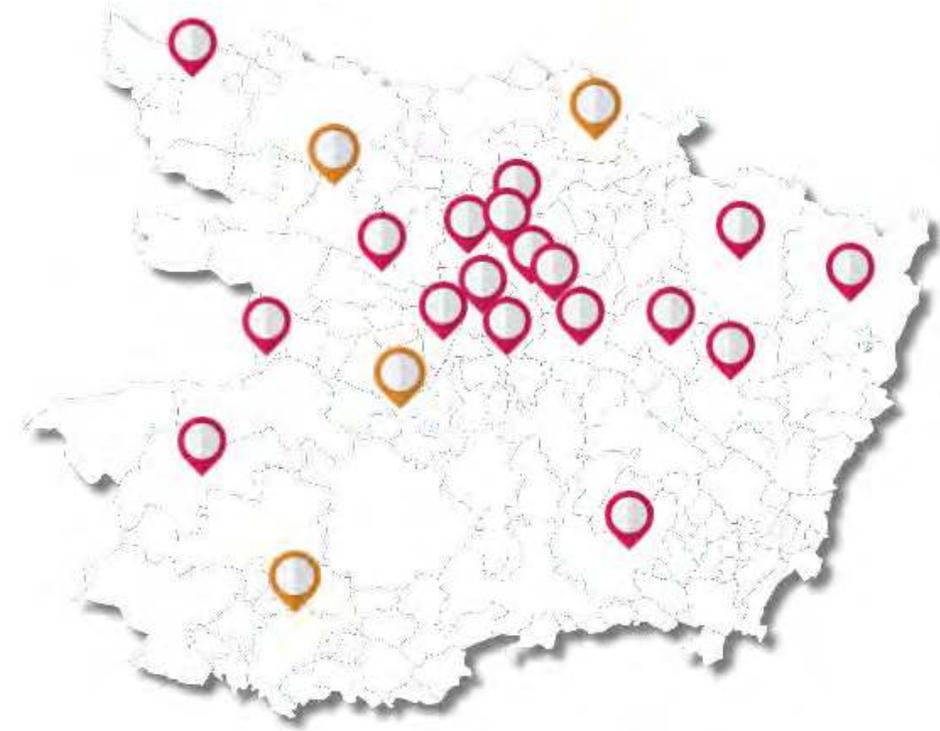


Montant forfaitaire par Etp déterminé au regard des montants alloués dans le cadre des Cej (dernière année du Cej)

+ Offre nouvelle



Accompagnement financier pour tout développement d'Etp
Montant forfaitaire national 12 500 € / Etp



Subvention missions renforcées

Inscrites dans le projet de fonctionnement
avec un plan d'action pluriannuel

+ Subvention annuelle de 3 000 € si les critères
sont atteints



L'aide financière matériel / mobilier

Différentes natures d'achats possibles

Délai minimum de 3 ans entre l'attribution de 2 aides accordées pour une même nature de dépenses

Le montant d'aide maximum pouvant être sollicité se calcule en fonction du montant total des dépenses

- + Plafond de prise en charge maximum : 80%
- + Subvention maximale : 20 000 €

Etude des demandes suivant leur pertinence et l'impact du projet sur le service et sur le territoire sous réserve de disponibilités financières suffisantes



DES QUESTIONS ?





Webinaire

11/01/22

Merci de votre écoute !

